



Note d'analyse des événements du 30-Août 2023 à Goma

Équipe d'Analyse de Crises - RD Congo

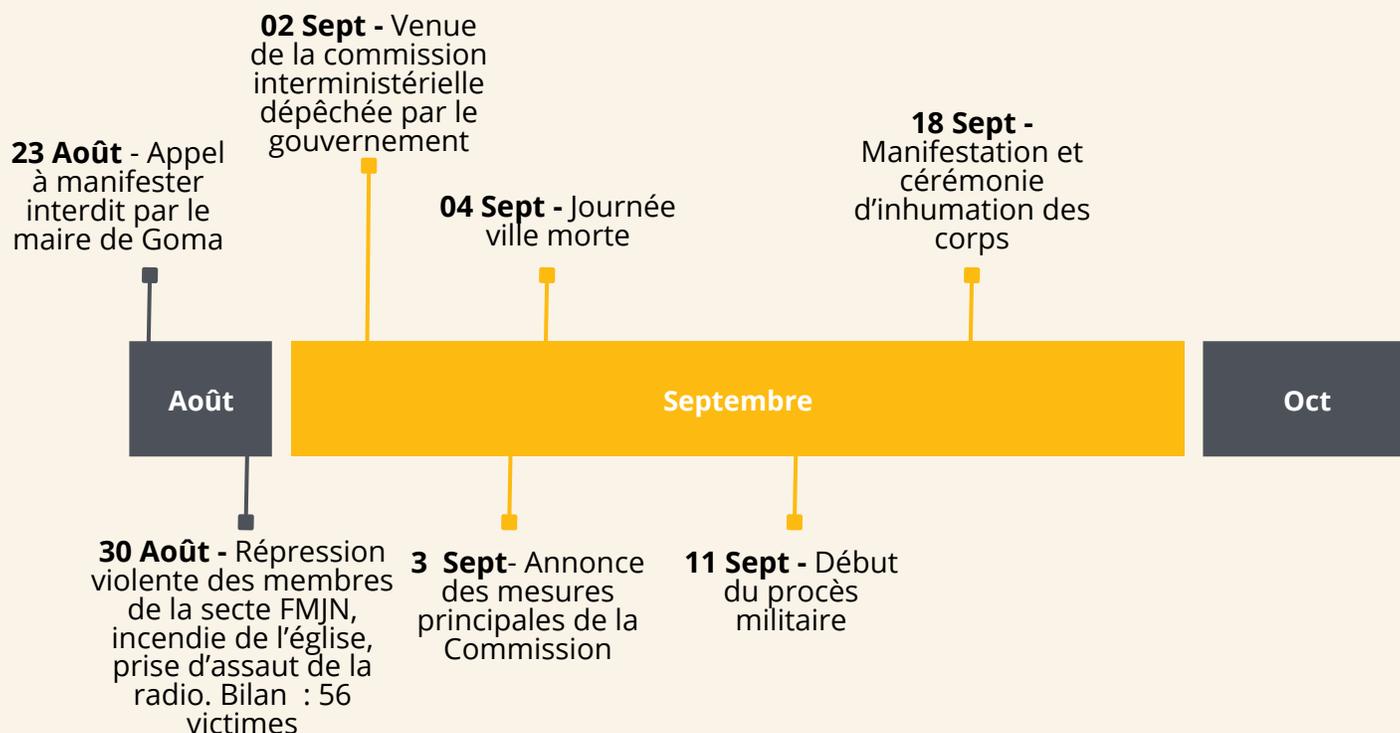
Sept 2023

ANALYSE DE CRISES

RD CONGO

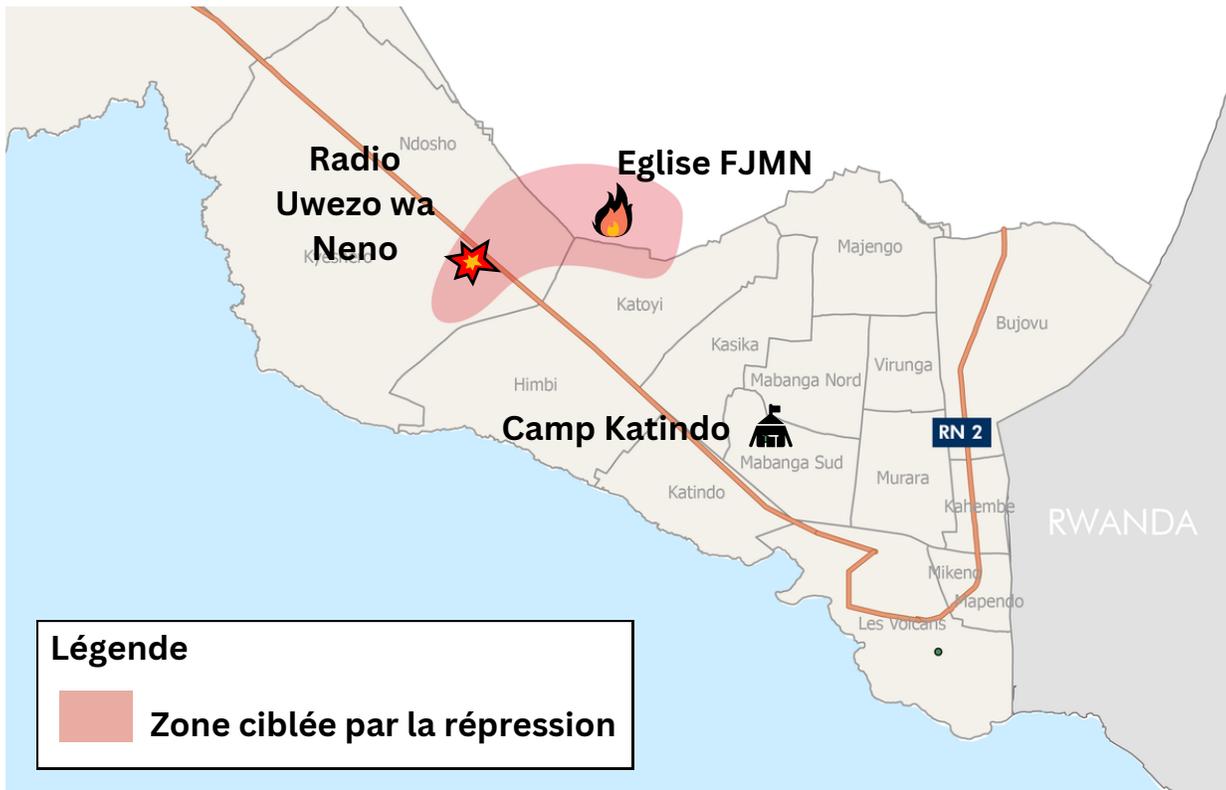
Déroulé des événements du 30-Août à Goma

Le 30 Août 2023, la répression d'une manifestation par un dispositif des forces de sécurité composé de la Police Nationale Congolaise (PNC) et des militaires de la garde républicaine (FARDC) a entraîné le décès d'au moins 56 personnes selon les sources officielles. Les organisateurs de la manifestation et victimes faisaient partie de la secte mystico-religieuse appelée "Foi Naturelle Judaïque et Messianique vers les Nations (FNJMN)" dite "Wazalendo".



Appel à manifester

La secte FNJMN appelée Wazalendo avait lancé un appel à manifester pour le départ de la Mission des Nations unies de maintien de la paix (MONUSCO), de la force régionale de la communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de tous les occidentaux incluant également les ONGs. Cette manifestation avait été interdite par le maire de la ville de Goma par son communiqué officiel du 23 Août 2023, évoquant "le manque de légitimité de la secte d'une autorité habilitée en province du Nord-Kivu et dans la ville de Goma".



Carte 1 : zones ciblées par la répression du 30 Août à Goma

Répression aux locaux de l'Eglise FNJMN

Le dispositif mis en place avait pour ordre d'anticiper les mouvements des adeptes de la secte afin de maintenir l'ordre public. Lors de leur arrivée dans la nuit, alors que les adeptes de la secte étaient en cours de préparation de cette marche interdite par la mairie de Goma, et suite à leur volonté réitérée de maintenir la marche, les forces de sécurité ont commencé à ouvrir le feu sur les manifestants, causant 56 décès et 75 blessés. Durant cette répression, les forces de sécurité ont eu recours à un usage disproportionné de la force, en utilisant des armes létales face aux adeptes de la secte munis des bâtons, fétiches et arborant des tenues traditionnelles confectionnées en raphia.

En parallèle de la répression, les adeptes de la secte ont confisqué l'arme d'un policier qui ne faisait pas partie des forces de répression de la manifestation, puis l'ont lynché. Ce dernier est décédé à la suite à ses blessures.

Par la suite, 158 adeptes de la secte ont été arrêtés et l'église incendiée par les forces de sécurité, touchant aussi quelques habitations environnantes. Dans le même temps, les forces de sécurité ont récupéré les corps de certaines victimes, afin de les acheminer à l'hôpital militaire du camp de Katindo. Les images filmées par des témoins et circulant sur les réseaux sociaux, quelques minutes après l'assaut, montrent les militaires de la garde républicaine tirant les corps des victimes au sol et les empiler dans des camions.



Arrestation des adeptes de la secte FNJMN le 30 Août 2023, Source : Photo Twitter X : @moses_sawasawa

Prise d'assaut de la radio

Par ailleurs, vers 10 heures du matin, les forces de sécurité ont pris d'assaut les locaux de la Radio Uwezo Wa Neno, radio associée à la secte, se trouvant dans le quartier Ndosho en commune de Karisimbi. Cette radio servait d'outil de communication de la secte FNJMN et diffusait l'appel à manifestation contre la MONUSCO. Six civils non armés dont un journaliste présents à la Radio sont décédés à la suite des tirs des forces de sécurité.

Bilan provisoire

Le bilan a été communiqué à travers des sources officielles, mais n'a cessé d'évoluer depuis la nuit du 30 Août. Le bilan provisoire donné par le gouverneur au lendemain des événements du Nord-Kivu faisait état de sept décès dont un policier, plusieurs blessés et 158 personnes arrêtées

Rumeur : Présence supposée de sociétés de sécurité privées

Des rumeurs faisant état de la présence des membres de sociétés de sécurité privé occidentaux au sein des FARDC dans le dispositif sécuritaire impliqués dans la répression des adeptes de la secte ont circulé sur les réseaux sociaux, montrant les visages découverts de certains membres de cette compagnie de sécurité privée. Toutefois, aucune information confirmant cette rumeur n'a été trouvée.

Toutefois, plusieurs contradictions sur le bilan de cet événement ont été observées entre le gouvernement provincial, national, les mouvements citoyens et la société civile du Nord-Kivu.

Le briefing de presse sur les conclusions de la commission interministérielle des événements survenus à Goma le 30 Août 2023, faisait état de 51 décès, 56 blessés et 158 personnes appréhendées y compris le leader de la secte.

Ce bilan a évolué et fait état de **56 décès et 75 blessés**, selon le colonel Michel Kachil, représentant le ministère public dans le procès contre six militaires FARDC arrêtés.

Analyse des parties prenantes

Clarifications sur l'appellation Wazalendo

L'appel à manifestation du 30 Août 2023 a été lancé par Ephraïm Bisimwa, leader de la secte FNJMN se revendiquant "Wazalendo".

Il semble ici important de clarifier cette appellation, qui peut porter à confusion avec la coalition de groupes armés Wazalendo. Wazalendo est un mot swahili qui signifie patriote ou résistant en français. Néanmoins, la dynamique Wazalendo fait allusion à la coalition des groupes armés non-étatiques présents au Nord-Kivu résistants contre la résurgence du groupe armé M23, qu'il faut dissocier de la manifestation de la secte mystico-religieuse FNJMN.

	Secte FNJMN	Coalition de GANE dits Wazalendo
Identité	Secte mystico-religieuse appelé "Foi Naturelle Judaïque et Messianique vers les Nations (FNJMN)"	Collectif des Mouvements pour le Changement/Forces de Défense du Peuple (CMC/FDP)
Type d'acteur	Secte non armée	Groupe armé non étatique
Leader	Ephraïm Bisimwa	Pas de leader unique identifié, chaque groupe membre a son leader
Revendications	La secte revendique la dignité africaine et s'insurge contre l'impérialisme sur le sol congolais. Elle fonde ses activités sur la lutte de la continuité de l'indépendance totale de la RDC. Elle organise des manifestations pacifiques contre la MONUSCO incluant des rites et sacrifices.	Coalition des groupes armés non-étatiques (CMC/FDP, APCLS, ANDCH, NDCR-Guidon, FPP/AP, Mai-mai KIFUAFUA et Mai mai UPLC) présents au Nord-Kivu résistants contre la résurgence du groupe armé M23. Elle mène des attaques armées contre les M23
Cibles	Présence étrangère sur le sol congolais, ONGI, MONUSCO, forces d'interventions armées	M23, autres groupes armés pro M23, érigent des barrières illégales



Arrestations en marge de la répression de la manifestation du 30 Août, Source : AFP

Prise de position de la coalition de groupes armés Wazalendo

La coalition des groupes non-étatiques armés dits Wazalendo, à travers le Collectif des Mouvements pour le Changement/Forces de Défense du Peuple (CMC/FDP), a publié deux communiqués l'un le 30 Août et l'autre le 8 septembre informant que les manifestations de la secte ne sont pas à mettre à leur compte. Ils dénoncent l'utilisation du nom Wazalendo par des "opportunistes", pour renforcer leur popularité et escroquer certaines personnalités politiques, militaires et même humanitaires. De plus, ils accusent le M23 de récupération politique de la situation en décrédibilisant à la fois les Wazalendos et FARDC ainsi que le gouvernement en général, en les accusant d'être à l'origine d'exactions contre les civils.

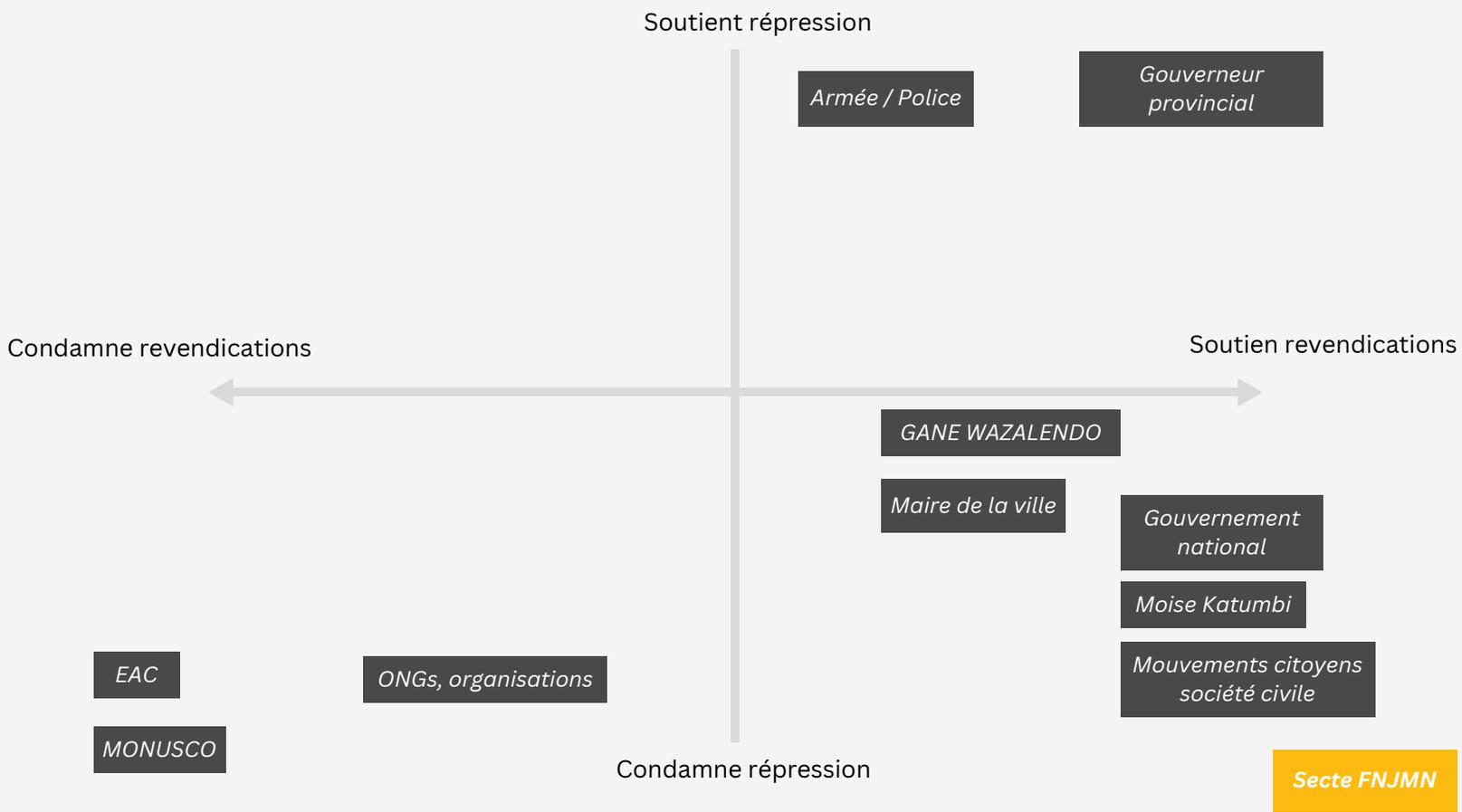
Evolution des revendications de la secte

La secte FMJN n'était jusque là pas un acteur majeur de l'activisme à Goma, mais elle a toutefois déjà organisé plusieurs événements. Depuis plusieurs mois, la secte FNJMN revendique la "dignité africaine" et s'insurge contre l'impérialisme sur le sol congolais, à travers l'organisation de trois autres manifestations non-violentes à Goma et ses partisans étaient encadrés par la police. En effet, le 30 juin 2023, date de la commémoration de l'indépendance de la RDC, la secte FNJMN a organisé une manifestation pacifique dans la ville de Goma devant la base logistique de la MONUSCO, demandant la jouissance des richesses de la terre congolaise aux fils du pays, plutôt qu'à des intérêts étrangers. La manifestation du 30 Août avait une cible plus large : les travailleurs humanitaires, interventions armées étrangères (EAC) et la MONUSCO, et des mentions directes aux ONGs. On remarque alors une évolution stratégique des revendications de la secte, qui se traduit dans les cibles des manifestations.



Des membres de la secte remettent leurs armes à des militaires en marge de la répression, Source : Radiotankonnon

Cartographie des parties prenantes



L'analyse des parties prenantes montre ici un paradoxe intéressant, qui est que les acteurs qui ont organisé la répression de la manifestation et qui condamnent aujourd'hui les activités de la secte partagent par ailleurs leurs revendications, notamment par rapport au départ de la MONUSCO et de l'EAC. La complexité de cette situation montre alors l'existence potentielle de raisons plus profondes à la condamnation de cette manifestation, notamment la peur d'infiltrations du M23 au sein de ses rangs. Cela sera par la suite une des raisons avancées dans les communications officielles du gouvernement (page 8)



Retrait des barricades sur la route par la PNC. Source : Photo Twitter X : @moses_sawasawa

Prises de positions publiques d'acteurs politiques

A la suite de la répression, on a observé une série de prises de positions publiques sur les événements. Tout d'abord, ce sont les groupes de pression et la société civile qui se sont emparés du sujet, notamment les membres de la LUCHA, qui ont dénoncé la répression par les autorités et ont appelé à la tenue d'une enquête et d'un procès.

Par la suite, plusieurs opposants politiques se sont également prononcés publiquement, notamment Moise Katumbi, le président du parti d'opposition "Ensemble", condamnant un "crime contre l'humanité", ainsi que dénonçant que "l'incapacité du gouvernement à mettre un terme à l'insécurité est son plus grand échec".

En parallèle, le porte parole du gouvernement provincial, Patrick Muyya, vantait dans sa prise de parole l'action et le professionnalisme des services de sécurité qui ont rétabli l'ordre public face à une manifestation non autorisée.

Quelques jours plus tard, un caucus de députés nationaux du Nord Kivu siégeant à Kinshasa a demandé au gouvernement de prendre des mesures conservatoires envers les responsables de sécurité. C'est alors que le gouvernement national de Kinshasa a pris position publiquement, et a fourni un bilan provisoire revu à la hausse par rapport à celui du gouverneur provincial, mais a aussi annoncé la décision de dépêcher sur place une commission interministérielle pour établir des faits et des responsabilités.

A partir de là, le gouvernement provincial n'a plus communiqué et toutes les communications ont été relayées par le gouvernement national, dans le cadre d'une gestion de crise. Les députés provinciaux se sont finalement prononcés publiquement pour condamner les faits.

Enfin, lors d'un briefing de presse, les vice-Premier ministre et ministre national de l'Intérieur ont mentionné la possibilité d'une implication du Rwanda dans l'organisation de la manifestation, qui aurait eu pour objectif de déstabiliser la ville de Goma dans l'éventualité d'une manifestation de grande ampleur.

Cette théorie est appuyée par le supposé déploiement d'une force d'intervention rwandaise à la grande barrière la veille des événements. Toutefois, cela n'est pas appuyé par des faits, et il serait également possible que ce déploiement ait été préventif dans le cas d'un éventuel débordement des événements dans la ville de Goma, frontalière avec le Rwanda.

Suite aux événements, on a également observé une forme de récupération politique de la part du gouvernement pour donner une part de responsabilité à la MONUSCO - dès le 1er septembre le ministre des Affaires étrangères a demandé au conseil de sécu de l'ONU de lui fournir un plan de retrait accéléré de la MONUSCO d'ici à la fin 2023. Ce qui a justifié cette demande était notamment "les récents incidents malheureux de Goma le 30 Août 2023, qui ont entraîné des pertes humaines", tenant la MONUSCO comme ayant une part de responsabilité dans l'instabilité ayant entraîné la tuerie.



*Point de presse de la commission interministérielle
Source : Photo Twitter X : @moses_sawasawa*

Cette récupération peut renforcer l'adhésion au gouvernement, la MONUSCO étant assez impopulaire notamment dans certaines provinces de l'Est. Toutefois, cela pose également la question, dans l'hypothèse d'un retrait accéléré fin 2023, d'un risque accru de violences en lien avec les élections, à la fois exacerbé par l'agitation possiblement entraînée autour de la MONUSCO, mais aussi vis à vis du retrait de cette force de maintien de la paix, notamment dans des zones où elle est la seule à lutter contre des groupes armés.

Dépêche d'une commission interministérielle

Le 2 septembre, sur instruction du Président de la République, le gouvernement congolais a enjoint les vice premier ministre et ministres de l'intérieur, sécurité, défense et de la justice de lui faire un rapport sur les faits et d'établir des responsabilités. Ainsi, le gouvernement a mis en place une commission interministérielle chargée de s'enquérir de la situation et éclairer l'opinion. La série de décisions annoncée par cette commission interministérielle à Goma semble avoir partiellement apaisé la tension au sein de la population. Il s'agit notamment de :

Point d'action	Statut
L'arrestation du commandant de la brigade de la garde républicaine et du "commandant régiment" et défèrement devant la justice	Fait - voir section procès militaire
La suspension du Commissaire supérieur principal Bongo Wifema José (Commandant en charge des opérations de la ville de Goma) et le commissaire supérieur Luna Kimanga Martin (Commandants en charge des renseignements dans la ville de Goma)	Fait, les deux officiers ont été rappelés à Kinshasa
La prise en charge des obsèques des victimes par le Gouvernement	Fait
L'organisation des obsèques de l'agent de police principal Kipapa Safari.	Fait, les obsèques ont eu lieu le 27 septembre au cimetière Makao à Goma
La prise en charge des soins des blessés par la province du NK	Fait, les blessés sont pris en charge par la province du Nord-Kivu
La libération de Kabanza Mugabo Josué, militant d'un mouvement citoyen interpellé le lendemain des manifestations.	Fait
L'identification et la fermeture de toutes les églises non en règle avec la loi	Pas encore fait



Déclaration publique des députés du Nord-Kivu. Source : Photo Twitter X : @juvenalmunubo

Le 4 septembre, la commission interministérielle a décidé du rappel à Kinshasa du gouverneur militaire du Nord-Kivu Constant Ndima, ainsi que la suspension de deux officiers de la PNC, également rappelés dans la capitale.

Pour rappel, Constant Ndima sert en tant que Gouverneur Militaire de la province du NK depuis Mai 2021, après l'annonce du gouvernement national de l'Etat de Siège au NK. Son intérim est assuré par son adjoint, le général Ekuka Lipopo.

Le général Nduru Chaligonza dans ses fonctions de Chef d'Etat major chargé des opérations et renseignements dirige les opérations en cours durant l'absence du gouverneur militaire au Nord-Kivu. Ces nouvelles décisions au sein des FARDC laissent croire au maintien de l'état de siège au Nord-Kivu, malgré l'appel de sa levée après la répression de la manifestation à Goma. Durant cette période, on a également observé sur les réseaux sociaux de nombreuses rumeurs expliquant que Nduru Chaligonza aurait été nommé gouverneur, rumeurs qui ont alimenté beaucoup de polémiques à son sujet.

Pendant les quelques jours suivant l'absence du Gouverneur Militaire du NK à Goma, plusieurs rumeurs ont circulé sur les réseaux sociaux par rapport à un éventuel remplacement de Constant Ndima par Nduru Chaligonza. Cette rumeur a entraîné de nombreuses réactions notamment publiques, comme par exemple Dr Denis Mukwege, par rapport au passé d'ancien rebelle de Nduru Chaligonza. D'autres réactions ont concerné son origine ethnique, et son rapprochement avec le pouvoir de Kigali. Ces réactions ont été assez vives et montrent bien la sensibilité de l'opinion publique sur ce sujet. C'est finalement le général major Peter Cirimwami qui prendra le poste de gouverneur militaire du NK.



Jacques Nduru Chaligonza, Source : depeche.cd

Journée ville morte du 4 septembre

La journée du lundi 4 septembre à Goma est restée paralysée suite à l'appel du collectif des mouvements citoyens à une journée ville morte. Depuis tôt le matin, plusieurs barricades ont été érigées à différents endroits de la ville, notamment au niveau de trois paillotes (route Sake), axe TMK - entrée président. L'ensemble des barrières a été retiré par les forces de l'ordre dans le calme, même si certains tirs de sommation ont été entendus dans la matinée. La rentrée scolaire prévue en cette date n'a pas eu lieu et plusieurs activités socio-économiques sont restées paralysées, et n'ont commencé que dans l'après-midi. Si l'objectif de cette journée ville morte n'était pas d'organiser une nouvelle manifestation, son impact a toutefois été important, notamment en lien avec la rentrée scolaire très attendue.

Procès et évolutions

Procès en flagrance contre les adeptes de la secte

Le 1er septembre, 143 civils sur les 158 membres de la secte arrêtés ont été déférés devant le tribunal militaire de Goma. Les chefs d'accusation retenus contre eux sont "Association de malfaiteurs" et "participation à un mouvement insurrectionnel". Il semble toutefois contre-intuitif que ces civils soient jugés par un tribunal militaire.

Le procès contre les civils a ensuite été interrompu lors de la venue de la Commission interministérielle, puis le procès des militaires a commencé. Toutefois pendant ce temps, les civils arrêtés et inquiétés par la justice, dont certains sont des mineurs, restent emprisonnés en attente de la poursuite de leur procès.

Procès des militaires

Le 5 septembre 2023 s'est ouvert le procès de six militaires FARDC, dont deux officiers supérieurs, arrêtés après la répression de la manifestation.

L'audience s'est tenue à la Cour militaire du Nord-Kivu située au camp militaire Katindo de Goma. Les accusés sont deux officiers de la Garde républicaine, le colonel Mike Mikombe et le lieutenant-colonel Donatien Bawili, dont l'arrestation avait été par la commission interministérielle du gouvernement national dépêchée à Goma pour s'enquérir des faits survenus après la répression de la manifestation du 30 Août 2023. Quatre autres soldats de deuxième classe appartenant à la Garde républicaine sont aussi accusés.

Parmi les points au centre du procès, c'est la chaîne de commandement militaire qui pose le plus question, et les rôles et responsabilités de chaque acteur.

Jugés en "flagrance" (comparution immédiate), les accusés sont poursuivis notamment pour "crimes contre l'humanité", "destruction volontaire", et "incitation de militaires à commettre des actes contraires à la discipline".



Comparution des six militaires devant la Cour militaire, septembre 2023. Source : Photo Twitter X : @moses_sawasawa

La Garde républicaine étant impliquée dans les tueries, le colonel Mike Mikombe, commandant de la brigade Interarmes/Garde républicaine (BIA) est présenté comme le principal accusé dans le procès. Toutefois, il semble que d'autres unités aient également été impliquées dans la répression - le choix de ne poursuivre que ces deux officiers semble peu transparent, d'autant plus que ce choix a été réalisé hors de tout processus judiciaire mais sur décision politique.

Le choix de poursuivre les quatre soldats de rang reste également flou, et semble ne reposer que sur une logique d'accusation par le colonel Mikombe lui-même. Toutefois, il semble peu crédible que seulement 4 soldats aient été impliqués dans cette répression.

Depuis le début du procès, plusieurs versions se contredisent, notamment la version officielle relayée par les ministres de l'intérieur (Peter Kazadi) et de la communication (Patrick Muyaya), et la version d'un témoin comparissant à la barre, le chef du renseignement militaire du Nord-Kivu, le colonel Frank Utunda.

Après son premier témoignage à la barre, le témoin Franck Utunda a été hospitalisé pour empoisonnement. Il a été par la suite jugé trop fatigué pour témoigner. Les témoins de la partie civile se sont présentés devant la cour, le visage masqué, afin de protéger leur identité. La plupart des témoins sont des habitants du quartier où ont été commis les faits ou des adeptes de la secte.

	Version du gouvernement	Version du témoin
Relais	Ministre de l'intérieur Peter Kazadi	Le Colonel Frank Utunda, directeur des renseignements de la 34ème région militaire
Liens avec le Rwanda	Les forces spéciales ont été déployées suite à la présence de forces spéciales rwandaises à la frontière, pour rassurer la population et décourager la marche, en lien avec un risque de menace des M23 / Rwanda	N/A
Déroulé des événements	Les forces de l'ordre ont commis des "dérapages" après que le policier a été lynché à mort par les membres de la secte	Dès 3h du matin les forces de l'ordre avaient ouvert le feu tuant 5 civils et en blessant 15 autres à la radio de la secte. Au moment où les troupes se dirigeaient vers l'église, « le policier n'était pas encore mort » le policier a été lynché en représailles. Les manifestants n'étaient pas armés
Interaction Colonel Mikombe / témoin	Le colonel affirme avoir protégé Frank Utunda en lui demandant de cesser les pourparlers avec les manifestants, et affirme ignorer son désarmement par ses éléments	Le témoin affirme avoir été brutalisé et désarmé par les soldats de la Garde Républicaine avant que la fusillade commence alors qu'il conduisait un pourparler avec les manifestants, non armés afin qu'ils aillent déposer leur mémo auprès de qui de droit.

Tous les témoins de la partie civile s'accordent sur le fait qu'avant la fusillade, des négociations entre l'armée et les fidèles étaient en cours, sans hostilité particulière et quatre émissaires avaient été identifiés pour aller déposer un mémo à la mission de l'ONU. Ils expliquent qu'ensuite, au milieu des négociations, les militaires auraient ouvert le feu sur les adeptes désarmés.

Néanmoins, au cours de l'audience du 16 septembre, les services des renseignements militaires de la 34ème région militaire ont présenté à la cour militaire, des armes et d'autres effets saisis dans le temple et à la radio de la secte lors des événements du 30 Août. Il s'agit notamment de dix armes AK 47 et sept chargeurs garnis, huit cartouches de PKM, quatre douilles et un mixeur radio.

Durant le procès, différentes versions des faits ont été confrontées par rapport à l'origine de ces armes et notamment afin de savoir si les armes remises avaient réellement été trouvées au temple de la secte.

Concernant la chaîne de responsabilités, Mike Mikombe a affirmé qu'il a reçu un "ordre opérationnel" de la 34ème région militaire présentant les adeptes de la secte comme des "supplétifs" des M23 et de l'armée rwandaise chargés de "faciliter l'infiltration de l'ennemi" en "semant des troubles dans la ville", tout en rappelant le rôle de son unité, celui de dissuader pour éviter les troubles sécuritaires dans une ville en état de siège et menacée par les M23.

Il s'agit ensuite d'interroger la responsabilité de chaque officier dans l'exécution de cet ordre. Pour le principal accusé, le colonel Mike Mikombe, ainsi que ses avocats, la comparution du gouverneur est capitale dans ce procès, puisqu'il a déclaré devant la cour détenir des "preuves irrévocables" qui accablent le gouverneur Constant Ndima comme ordonnateur de l'ordre opérationnel. Toutefois, le général Constant Ndima étant désormais remplacé au poste de gouverneur militaire du Nord-Kivu par le général Peter Chirimwami, sa comparution à Goma reste pour le moment incertaine.

Le lundi 2 Octobre, le Colonel Mike Mikombe a été condamné à mort par la justice militaire, ce qui se traduit en RDC par la prison à perpétuité. Parmi les autres accusés, trois ont été condamnés à 10 ans de prison, et deux ont été acquittés. La Cour n'a finalement pas retenu les chefs d'accusation initiaux, et Mike Mikombe est condamné pour "meurtres" et non pour "crime contre l'humanité".

Audience au quatrième jour du procès militaire, le 8 septembre 2023. Source : ALEXIS HUGUET / AFP





Enterrement à Goma d'une victime de la répression du 30 Août. Source : ALEXIS HUGUET / AFP

Inhumation des victimes

Enfin, la tension a également été aggravée par le traitement réservé aux corps des victimes du massacre. Pendant près de deux semaines, leurs proches n'ont pas été autorisés à accéder à la morgue de l'hôpital militaire, où les corps avaient été transportés dans des camions de l'armée.

Les familles n'ont pu accéder à la morgue où étaient entreposés les corps qu'à partir du 12 septembre, malgré l'état de décomposition avancée des corps en l'absence de chambre froide fonctionnelle.

Le 16 septembre, la cour militaire avait ordonné l'inhumation des corps des victimes. Par la suite, une manifestation populaire contre le programme d'inhumation annoncé officiellement le 18 septembre avait paralysé dans la matinée les activités dans plusieurs quartiers de la ville de Goma. Des mouvements citoyens et un autre groupe informel dénommé "Collectif de Deuil des victimes du 30 Août" ont estimé que la décision a été prise unilatéralement sans consultation des familles des victimes, qui n'ont pas toutes réussi à identifier les corps de leurs proches victimes. Une des revendications de la manifestation concernait également des demandes liées à la libération des civils, toujours emprisonnés en l'attente du verdict de leur procès.

Toutefois, les obsèques ont eu lieu le 18 septembre au cimetière de Makao en périphérie de Goma, à la nuit tombée en présence du ministre de l'intérieur Peter Kazadi.

Analyse de risques

Risque	Probabilité	Impact pour la communauté humanitaire
Assimilation des ONGI comme cible dans les manifestations anti-MONUSCO et anti-EAC organisées par certains groupes de pression		
Politisation/Assimilation des prochaines manifestations organisées par la société civile ou groupes de pression à la crise de M23		
Renforcement des tensions entre RDC et Rwanda		
Pression politique sur le retrait accéléré de la MONUSCO, et augmentation de la fréquence des manifestations publiques		
Maintien de l'état de siège malgré l'unanimité opté pour sa levée lors de table de ronde tenue à Kinshasa du 14 au 16 Août, impact sur l'accès humanitaire dans les zones hors du contrôle du gouvernement		
Fragilisation de l'assise politique de l'Union Sacrée de la Nation (USN) dans le cadre des élections au niveau provincial, national et présidentiel		
Renforcement des actions des mouvements citoyens, groupes de pression, groupes de jeunes, etc. dénonçant les exactions contre les civils		
Rupture de confiance de la population envers les forces d'ordre étatiques, et renforcement de soutien de la population envers les groupes armés non-étatiques		
Implication des combattants des sociétés de sécurité privées dans les répressions contre la population civile, et renforcement des sentiments négatifs de la population envers les Occidentaux, y compris les expatriés humanitaires		
Propagation des rumeurs et désinformation		

Sources

- [Gael Mpoyo, 29 Août 2023, L'église Wazalendo maintient sa marche pour ce 30 Août malgré l'interdiction du maire de Goma, Libre Grands Lacs, en ligne](#)
- [Jeremie Kihambu, 29 Août 2023, Goma: Pas de marche pacifique de Wazalendo ce 30 Août, Radio Télévision Communautaire Tayna, en ligne](#)
- [Radio Okapi, 07 septembre 2023, Répression meurtrière de Goma: le bilan passe de 43 à 51 morts, en ligne](#)
- [Le Point, 05 septembre 2023, RDC: 6 militaires jugés pour la répression sanglante d'une manifestation, en ligne](#)
- [La libre Afrique, 05 septembre, RDC : Procès des lampistes suite au massacre de Goma, en ligne](#)
- [Daina Kabeya Pindi, 08 septembre 2023, Wazalendo alerte le gouvernement sur la création de « faux Wazalendo », Sud express international, en ligne](#)
- [Le Monde, 13 septembre 2023, RDC : deux semaines après la tuerie de l'armée, les familles à la morgue, en ligne](#)
- [Radio Okapi, 17 septembre 2023, Les renseignements militaires présentent à la cour militaire 10 armes AK47 saisies dans le temple et à la radio des Wazalendo, en ligne](#)
- [RFI, 20 septembre 2023, RDC: un nouveau gouverneur militaire intérimaire au Nord-Kivu, en ligne](#)
- [Stanis Bujakera Tshiamala, 06 septembre 2023, Dans l'est de la RDC, Constant Ndima Kongba, un gouverneur en sursis, Jeune Afrique, en ligne](#)
- [Radio Okapi, 18 septembre 2023, Goma : activités paralysées à la suite des manifestations contre le programme d'inhumation des victimes du 30 Août, en ligne](#)
- [Le monde, 19 septembre 2023, Tuerie de l'armée en RDC : après quinze jours de procès, questions et tension, en ligne](#)
- [Ronely Ntibonera, 27 septembre 2023, Goma : Enterrement ce mercredi du policier tué par des manifestants Wazalendus le 20 Août dernier, Kivu Morning Post, en ligne](#)